

## Bienvenue sur le portail des aides départementales

Dépôt d'une demande de subvention au **Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales**



Portail des aides départementales



Projet cofinancé par le Fonds Européen de Développement Régional



**Bienvenue**  
Connectez-vous à votre espace personnel.

Cet espace vous permet de déposer une demande d'aide au Conseil Départemental du Lot. Connectez-vous sur votre espace personnel pour créer et suivre vos demandes. S'il s'agit de votre 1ère connexion, vous devez d'abord **créer un compte**.

**Connexion**

Identifiant ou adresse électronique

Mot de passe

Se connecter →

🔍 Récupérer mes informations de connexion

👤 Créer un compte

## SE CONNECTER AU PORTAIL

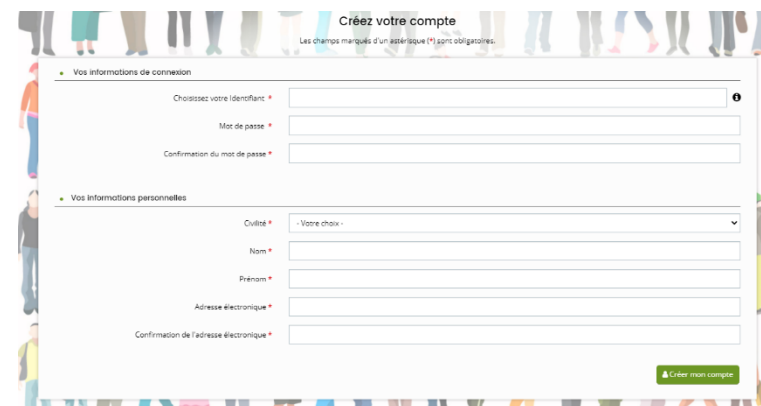
Depuis le site [lot.fr](http://lot.fr), rendez-vous sur la page **Soutien aux collectivités**

Lors de votre 1<sup>ère</sup> connexion au Portail, cliquez sur 

Saisissez les informations de connexion, et personnelles demandées :

- Identifiant
- Mot de passe
- La civilité, nom et prénom,
- Une adresse mail

et cliquez sur « **Créer mon compte** »



Créez votre compte  
Les champs marqués d'un astérisque (\*) sont obligatoires.

**Vos informations de connexion**

Choisissez votre identifiant \*

Mot de passe \*

Confirmation du mot de passe \*

**Vos informations personnelles**

Civilité \*

Nom \*

Prénom \*

Adresse électronique \*

Confirmation de l'adresse électronique \*

[Créer mon compte](#)

Un mail de confirmation vous sera envoyé, suivez le lien de validation pour confirmer la création du compte

Vous pouvez maintenant vous connecter à votre espace personnel grâce à vos identifiants et déposer une demande.

**Conseil :** Conservez bien l'identifiant et le mot de passe associés à votre espace personnel, ils seront nécessaires en cas de dépôt d'un nouveau dossier  
**En cas d'oubli** vous pourrez les récupérer sur la page d'accueil du portail en cliquant sur « Récupérer mes informations de connexion ».

## DÉPOSER UNE DEMANDE

Après connexion, vous pouvez déposer votre demande d'aide.

Dans le téléservice :

« **Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales (FAST)** »

Suivez ensuite les différentes étapes de dépôt de votre demande.



Fonds d'Aide pour les Solidarités Territoriales (FAST) - Préambule

1 Préambule 2 Votre collectivité 3 Votre dossier 4 Récapitulatif

[Suivant](#)

Le Département du Lot est engagé dans le soutien des projets des collectivités territoriales afin de favoriser un aménagement équilibré du territoire ainsi qu'un cadre de vie et des services de qualité pour nos habitants.

Ce portail s'inscrit dans une démarche de simplification administrative et vous permet de déposer vos demandes de subventions auprès du Département.

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous les thématiques et sous-thématiques correspondant à vos projets.

**Attention :** dans certains cas signalés par des (\*), des nuances existent quant à nos modalités d'intervention. Nous vous invitons à relire attentivement les dispositifs accessibles par les liens prévus dans le tableau ci-dessous.

	DISPOSITIFS DEPARTEMENT DU LOT
<b>Cadre de vie, mobilité, espaces publics</b>	
Equipements liés au cadre de vie	<a href="#">Consulter la fiche détaillée</a>
Aménagements qualitatifs d'espaces publics en centre-bourg ou centre-ville	<a href="#">Consulter la fiche détaillée</a>
<b>Sport et loisirs</b>	
Equipements sportifs et de loisirs	<a href="#">Consulter la fiche détaillée</a>
<b>Patrimoine et culture</b>	
Petit patrimoine d'intérêt local	<a href="#">Consulter la fiche détaillée</a>

**Conseil :** Lisez attentivement le préambule afin de connaître les critères d'éligibilité et documents nécessaires pour déposer votre dossier.  
Tous les champs signalés par une \* sont obligatoires. Lors du dépôt, à chaque fois que vous cliquez sur Suivant, vous enregistrez automatiquement les données saisies. Si vous constatez qu'il vous manque une information, enregistrez votre demande grâce au bouton en bas de page et reprenez la plus tard.

+ d'infos sur la procédure de dépôt, sur le Portail en bas de page « Aide sur le site »

## SUIVRE UNE DEMANDE D'AIDE

Une fois votre dossier déposé, vous pourrez suivre le traitement de la demande sur votre espace personnel, dans la rubrique **Suivre ou compléter mes demandes d'aide**



## EXAMEN ET VALIDATION DU DOSSIER

**Dans le cas où une pièce, ou information complémentaire, serait nécessaire** à l'étude de votre demande, un mail vous sera adressé. Rendez-vous dans l'espace personnel et allez dans la rubrique « Suivre ou compléter mes demandes d'aides ».

Vous y retrouverez votre dossier de subvention, et l'icône  vous signalant une notification

Cliquez sur « Répondre » pour pouvoir compléter votre demande et joindre la ou les pièce(s) demandée(s), le cas échéant :




Une fois votre dossier complet, il sera instruit par le Département, et vous recevrez un mail de recevabilité.

Votre dossier sera soumis lors d'une prochaine Commission Permanente et vous recevrez une notification d'attribution d'aide via le portail ainsi que par mail.

## DEMANDER LE VERSEMENT DE L'AIDE

**Si une subvention vous a été accordée et que le projet a bien été réalisé, vous pouvez demander le versement de l'aide.**

Rendez-vous sur le Portail d'aide en ligne dans la rubrique « Suivre ou compléter mes demandes »

Cliquez ensuite sur l'icône disponible  sur le suivi de votre dossier de demande d'aide.

Il vous sera alors demandé de joindre les justificatifs de réalisation du projet et de valider votre demande pour que votre dossier soit transmis à nos services.